Image not found or type unknown

diminution de pension alimentaire

Par **binou**, le **28/08/2009** à **13:27**

Bonjour,

Je suis divorcé depuis 2003,et je paie une pension alimentaire pour mes 2 filles qui séléve maintenant à 244.14euros.sur la base de 1500.euros par moisen 2003. et depuis mon salaire à augmenter de 82.00 euros seulement.

Mon ex femme à refait sa vie est à eu une fille de 2 ans et sa situation professionel à changer et son salaire à donc augmenter depuis aussi ,mais je ne serais vous dire de combien, son marie travail.et habitent ensemble depuis 3 à 4ans dans l'appartement de mon ex.

En ce qui me concerne, je viens de me marier il y a tout juste 6 mois, et ma femme ne travail pas et n'a pas de remuniration quelconque.pour les impôts je suis imposable étant donné que j'etais seul auparavant. j'ai des crédits en cours et mes fins de moi son t de plus en plus difficiles;je suis toujours de 400à 500 euros de moin sur mon compte , que faire?"désolé mon banquier"

Est il possible de faire dimunier la pension alimentaire que je verse à mon ex femme?

je vous remercie d'avance pour la répense que vous aller m'accorder,
cordialement,

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés